

# Gestion des risques – module 2

## Outil de pilotage dans un organisme

---

27 novembre 2020 (Lausanne, journée entière)

---

- Connaître et mettre en œuvre les principes de la gestion des risques
- Comprendre comment intégrer le management du risque dans le cadre de gestion existant
- Répondre aux exigences réglementaires relatives à l'évaluation des risques
- Acquérir une démarche rigoureuse afin de protéger les actifs de l'organisme
- Mettre en évidence, via de cas pratiques, des conseils à valeur ajoutée pour les personnes cadres et les indépendants
- Ce module est un excellent complément des modules n° 520 420, 520 424 et 520 426.

Séminaire récurrent  
avec mises à jour



**EXPERT  
SUISSE**

Audit  
Fiscalité  
Fiduciaire

Public visé

Cette formation s'adresse aux personnes cadres, responsables d'entreprises et à toute personne soucieuse d'intégrer l'appréciation et le contrôle des risques dans le management de leur activité.

Contexte et problématique

Trois constats pour commencer: 1) il est bien connu l'adage qui ne risque rien n'a rien. En effet l'incertitude accompagne toutes nos activités quelle que soit le domaine ou l'envergure; 2) connaître les risques permet de protéger les actifs, identifier les opportunités et assurer la pérennité de l'activité ou l'organisme; 3) l'appréciation des risques d'un organisme n'est pas simple à mettre en œuvre.

Cette formation propose d'assister les participants dans la mise en œuvre de la gestion des risques dans un organisme en tant qu'outil de pilotage. En se référant à des études de cas concrets travaillés en cours, ce module est un excellent complément des modules n° 520 420, 520 424 et 520 426.

Les participants disposeront d'une approche appropriée pour mettre en œuvre la norme internationale ISO 31000 Management du risque – Principes et lignes directrices et pouvoir répondre aux exigences réglementaires. Au-delà de l'aspect légal, l'accent est mis sur la contribution du management du risque à l'atteinte des objectifs, l'amélioration des résultats, la protection des actifs et la gestion responsable de l'organisme. Sont aussi analysés les cas de crises récents dans un contexte national et international.

Ce concept de formation sur trois modules vise à donner plus de temps pour couvrir davantage de méthodes et répondre à d'avantage de questions. Les modules sont espacés de quelques semaines afin de pouvoir:

- bénéficier du temps de réflexion sur les nouveaux concepts
- identifier des expériences professionnelles en rapport avec la gestion des risques

- apporter du retour d'expérience sur la mise en œuvre du processus de gestion du risque
- mieux se préparer pour l'application des méthodes et outils.

Objectifs

- Connaître et mettre en œuvre les principes de la gestion des risques
- Comprendre comment intégrer le management du risque dans le cadre de gestion existant
- Répondre aux exigences réglementaires relatives à l'évaluation des risques
- Acquérir une démarche rigoureuse afin de protéger les actifs de l'organisme.
- Mettre en évidence, par l'intermédiaire de cas pratiques, des conseils à valeur ajoutée pour les personnes cadres et les indépendants.

Thèmes

- Gestion d'entreprise
- Gestion des risques
- Gouvernance d'entreprise

Méthode

Le programme alterne aspects théoriques, pratiques et normatifs. Les participants sont familiarisés au travers d'exemples et d'études de cas concrets aux méthodes et outils de gestion du risque.

Responsable du séminaire et conférencier

Dr. José Lamas-Valverde, Directeur, Formation en Gestion de Risques (Nyon), ex-associé d'Euro Risk Limited (Zürich). jose.lamas@gestiondesrisques.ch; www.gestiondesrisques.ch



Dr. José Lamas-Valverde

Date  
27.11.2020 journée entière

Lieu  
Hôtel de la Paix  
Avenue Benjamin Constant 5  
1003 Lausanne  
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire  
CHF 780.– non-membre  
CHF 680.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris  
• toute la documentation (version papier et numérique)  
• café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café  
• TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue  
La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse.

# Information/Administration

- ☐ Collaborateur spécialisé ou expert  
membre individuel d'EXPERTsuisse
- ☐ Alumni membre individuel  
d'EXPERTsuisse
- ☐ Membre d'un partenaire en  
formation continue
- ☐ Non membre

Gestion des risques – module 2  
Outil de pilotage dans un organisme

☐ 27 novembre 2020 (Lausanne, journée entière)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Adresse privée

Société

Rue

Complément sur la société

NPA/Ville

Rue

Téléphone privé

NPA/Ville

- ☐ Facture à l'adresse privée
- ☐ Facture à l'adresse professionnelle
- ☐ Correspondance à l'adresse privée
- ☐ Correspondance à l'adresse professionnelle

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- ☐ Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:  
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59  
ou via notre site internet [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch)

### Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch). En particulier:

#### Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

**Délai d'inscription/Annulation:**  
**Un mois avant le date du séminaire**

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, l'Académie se réserve le droit d'annuler le séminaire.

**Annulation et implication au niveau des frais**  
En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

**Annulation** jusqu'au délai d'inscription: sans frais  
**Annulation** après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.–  
**Annulation** une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

**Directives concernant la formation continue**  
La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.